

« LA CLEF DE LA SCIENCE ... ! »

**« Malheur à vous docteurs de la loi ! Parce que vous avez enlevé la clef de la science ; vous n'êtes pas entrés vous-mêmes, et vous avez empêché d'entrer ceux qui le voulaient... ! »
Luc 11:52.**

Jésus, en s'adressant aux docteurs de la loi, parle, non seulement ici de la connaissance, mais de la « clef de la science », c'est-à-dire, de la « clef de la connaissance » de la loi de Dieu. En effet, bien qu'altérée par des commandements d'hommes, la loi était donc enseignée parmi les Juifs, lesquels, ainsi que l'écrit l'apôtre Paul en son temps « ... sont devenus durs d'entendement. Car jusqu'à ce jour le même voile demeure, quand ils font la lecture de l'Ancien Testament, et il ne se lève pas, parce que c'est en Christ qu'il disparaît. Jusqu'à ce jour, quand on lit Moïse, un voile est jeté sur leurs cœurs ; mais lorsque les cœurs se convertissent au Seigneur, le voile est ôté. Or, le Seigneur, c'est l'Esprit ; et là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté... ! » II Cor 3:14-17. La loi était donc déjà obscurcie par les voiles successifs des traditions s'ajoutant aux traditions. Or, la connaissance des choses de Dieu a une « clef » spirituelle, et cette clef a ceci de particulier qu'elle nous ouvre, non seulement la connaissance elle-même, mais aussi nous-mêmes à cette connaissance, et cela par la Révélation de l'Esprit, qui exerce son action tant sur la Parole que sur la personne qui la reçoit ... !

Jésus nous apprend en cela combien était importante la fonction des docteurs de la loi, qui enseignaient la loi de Moïse et conduisaient le peuple dans sa relation avec Dieu. Ceci nous rappelle l'oracle du prophète Malachie au peuple d'Israël, disant : « ... Car les lèvres du sacrificateur doivent garder la science, et c'est à sa bouche qu'on demande la loi parce qu'il est un envoyé de l'Eternel des armées... ! » Mal 2:7. La « clef de la connaissance » nous dévoile l'intérieur de la vérité qui contient la Pensée de Dieu. Ainsi, la connaissance des Ecritures, selon qu'elle est reçue par la pensée de l'homme, ou par l'Esprit de Dieu, soit nous écarte de Dieu soit nous rapproche de Lui. Il n'est pas possible de découvrir Dieu sans la connaissance qui vient de Lui ; d'ailleurs toute vision même venant de l'Esprit reposera toujours sur la Parole de Dieu qui la confirme. Car une vérité de Dieu voilée par la pensée humaine, autant que l'erreur, empêche l'homme de connaître Dieu. Par ailleurs, il vaut mieux une connaissance même incomplète qu'une absence de connaissance de Dieu, car une connaissance incomplète suscitera l'insatisfaction spirituelle de celui en qui habite « l'Amour de la Vérité » II Thess 2:10, lequel aspirera d'autant plus à rechercher et à connaître Celui qui est « la Vérité et la Vie » ... !

Il n'est pas de description plus frappante que celle donnée par l'apôtre Paul dans son épître aux Romains au sujet des docteurs de la loi : « Toi qui te donnes le nom de Juif, qui te reposes sur la loi, qui te glorifies de Dieu, qui connais sa volonté, qui apprécies la différence des choses, étant instruit par la loi ; toi qui te flattes d'être le conducteur des aveugles, la lumière de ceux qui sont dans les ténèbres, le docteur des insensés, le maître des ignorants, parce que tu as dans la loi la règle de la science et de la vérité ; toi donc, qui enseignes les autres, tu ne t'enseignes pas toi-même... ! » Rom 2:17-21. Ces paroles révèlent l'état spirituel de certains docteurs de la loi, qui avaient enlevé cette « clef de la science », empêchant par-là les âmes de recevoir la nourriture spirituelle en réponse à leurs attentes et à leurs aspirations, alors que les Desseins de Dieu, comme leurs accomplissements, sont toujours annoncés sous l'Onction de l'Esprit. Dieu inspira, en effet, les paroles qu'exprima le prêtre Zacharie au sujet de la naissance de son fils Jean-Baptiste, le prophète, qui annonça la venue du Fils de Dieu : « Et toi, petit enfant, tu seras appelé prophète du Très-Haut ; car tu marcheras devant la face du Seigneur, pour préparer ses voies, afin de donner à son peuple la connaissance du salut, par le pardon de ses péchés... ! » Luc 1:76-77. La manifestation la plus grande de l'Amour de Dieu, n'est-elle pas le pardon des péchés acquit pour nous par le « Fils de Dieu » ? Or, la certitude intérieure d'être pardonné résulte de la « connaissance du salut », car toute expérience authentique procède d'une connaissance biblique,

ou repose sur elle. Ainsi, la connaissance inspirée par l'Esprit imprime dans nos vies la réalité intérieure même qu'elle exprime. Là se tient la différence entre la « règle de la science », qui est la Parole de Dieu en tant que doctrine, et la « clef de la science », qui est la Révélation de cette Parole qui nous appelle à passer de la lettre à l'Esprit... !

« Toute la révélation, dit le prophète Esaïe, est pour vous comme les mots d'un livre cacheté que l'on donne à un homme qui sait lire, en disant : Lis donc cela ! Et qui répond : Je ne le puis, car il est cacheté ; ou comme un livre que l'on donne à un homme qui ne sait pas lire, en disant : Lis donc cela ! Et qui répond : Je ne sais pas lire. Le Seigneur dit : Quand ce peuple s'approche de moi, il m'honore de la bouche et des lèvres ; mais son cœur est éloigné de moi, et la crainte qu'il a de moi n'est qu'un précepte de tradition humaine... ! » Esaïe 29:11-13. À la lumière de ces paroles, « l'homme qui sait lire » est l'homme spirituel devant qui est présenté « le livre cacheté », c'est-à-dire, la Parole de Dieu, mais dont l'annonce est voilée par l'esprit de ce siècle, ou de la tradition. Cet esprit ne peut pas répondre à la soif de l'homme spirituel, parce qu'il ne correspond pas à la même nature de l'Esprit de « l'Amour de la Vérité » qui l'habite. À l'inverse, celui qui « ne sait pas lire » est l'homme devant qui est présenté « le livre ouvert » de la Parole de Dieu par l'inspiration de l'Esprit, mais son esprit légaliste ou charnel est son propre voile, qui l'empêche de recevoir la Parole par l'Esprit de révélation, auquel son propre esprit demeure étranger ... !

La clef spirituelle est destinée à ouvrir nos yeux spirituels sur les Richesses et les Profondeurs de la Vérité. Ceci s'éclaire par les paroles de Jésus adressées aux disciples qui lui demandaient au sujet de ceux qui l'écoutaient : « Pourquoi leur parles-tu en paraboles... ? », et Jésus de leur répondre : « ... Je leur parle en paraboles, parce qu'en voyant ils ne voient point, et qu'en entendant ils n'entendent ni ne comprennent. Et pour eux s'accomplit cette prophétie d'Esaïe : vous entendrez de vos oreilles, et vous ne comprendrez point ; vous regarderez de vos yeux, et vous ne verrez point. Car le cœur de ce peuple est devenu insensible ; ils ont endurci leurs oreilles, et ils ont fermé leurs yeux, de peur qu'ils ne voient de leurs yeux, qu'ils n'entendent de leurs oreilles, qu'ils ne comprennent de leur cœur, qu'ils ne se convertissent, et que je ne les guérisse. Mais heureux sont vos yeux, parce qu'ils voient, et vos oreilles, parce qu'elles entendent... ! » Matt 13:10, 13-16. Le croyant connaît évidemment les vérités qu'il croit, or, l'incrédule connaît tout autant les choses qu'il refuse de croire... ! Quand donc celui qui entend ne peut « voir » ni ne « comprendre », ce n'est pas parce qu'il ne connaît pas, mais, au contraire, parce qu'il sait ce qu'il ne veut pas comprendre... ! Car si c'était pour lui une impossibilité de croire, malgré ses efforts, il ne serait donc pas tenu pour responsable d'être incrédule ! Or le fait que la Parole de Dieu annonce les choses que les uns croient et que d'autres ne croient pas, révèle donc que cet homme a décidé de ne pas vouloir croire justement ce qu'il a compris... ! Ainsi, la vérité du salut conduit celui qui a cru à reconnaître que Christ a pris sur Lui sa propre condamnation, de même celui qui ne croit pas sait exactement qui est Celui en qui il a refusé de croire, et qui est précisément le motif par lequel il se condamne lui-même... ! Ce n'est donc pas à cause de ce qu'il n'a pas compris que l'incrédule ne croit pas, mais parce qu'il a, au contraire, parfaitement compris ce qu'il a « choisi » de ne pas croire... ! Et l'équité de la Justice de Dieu est donc de laisser aboutir les justes conséquences résultant de son refus même de ne pas croire... !

La « clef » spirituelle est donc le dévoilement de la Parole de Dieu, ainsi que l'apôtre Paul nous en expose le principe vivant, lorsque Dieu se révéla à lui : « Je vous déclare, frères, que l'Évangile qui a été annoncé par moi n'est pas de l'homme ; car je ne l'ai ni reçu ni appris d'un homme, mais par une révélation de Jésus-Christ... ! » Gal 1:11-12. Ainsi, en chaque racheté « né de l'Esprit », cette « clef » dévoile, non seulement la connaissance de Dieu, mais aussi la connaissance de soi-même par le même Esprit. Car connaître les choses de Dieu sans se connaître soi-même par l'Esprit qui éclaire, c'est rester étranger à Dieu. Or, en recevant en nous les vérités par l'Esprit de révélation qui les vivifie, la Révélation divine a pour effet de nous communiquer par elles la Nature de Christ par ce même Esprit de vie qui est Sa Vie... !